

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

82489
01 00=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

82489

Santé 1
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

Blair Spary Adhesive

NOM DU FABRICANT

Dist. by:

Creative Chemical Solutions Ltd.

Cleveland, OH 44128

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
9	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
21	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
33	142-82-5	Heptane		
		ACGIH TLV	400 ppm	50 mm
		ACGIH TLV	500 ppm STEL	
		OSHA PEL	400 ppm	
		OSHA PEL	500 ppm STEL	
19	67-64-1	Acetone		
		ACGIH TLV	500 ppm	180 mm
		ACGIH TLV	750 ppm STEL	
		OSHA PEL	1000 ppm	

=====
Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

Suite à la page 2

=====

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

=====

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

=====

Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	1.0	12.8

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

=====

Section 6 -- MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

Suite à la page 3

=====
Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE
=====-----
CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

=====
Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE
=====-----
PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunetttes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Suite à la page 4

=====
 Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT 5.83 lb/gal 698 g/l
 DENSITÉ 0.70
 COURBE D'ÉBULLITION <0 - 238 F <-18 - 114 C
 POINT DE FUSION P.D.
 VOLUME VOLATIL 87 %
 VITESSE D'ÉVAPORATION Plus vite que l'Éther
 DENSITÉ DE LA VAPEUR Plus lourd que l'Air
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU P.D.
 COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)
 Volatil Poids 63.40 % Moins d'eau et de solvants exemptés

 =====
 Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable
 CONDITIONS À ÉVITER
 Aucun connu.
 INCOMPATIBILITÉ
 Aucun connu.
 PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION
 Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone
 POLYMÉRISATION DANGEREUSE
 Ne Peut Pas De Produire

 =====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES
 Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP
 ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.
 Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles
 permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive,
 répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
142-82-5	Heptane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
67-64-1	Acetone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5800 mg/kg

 =====
 Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes donnies disponibles.

Suite à la page 5

=====
 Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

 =====
 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes données disponibles.

 =====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
---------	------------------	---------	-----------

No ingredients in this product are subject to SARA 313 (40 CFR 372.65C) Supplier Notification

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

81216
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

81216

Santé 2
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

812 Blair Glaze

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
14	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
13	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
31	108-88-3	Toluène		
		ACGIH TLV	50 ppm (Peau)	22 mm
		OSHA PEL	100 ppm (Peau)	
		OSHA PEL	150 ppm (Peau) STEL	
25	67-64-1	Acetone		
		ACGIH TLV	500 ppm	180 mm
		ACGIH TLV	750 ppm STEL	
		OSHA PEL	1000 ppm	

=====
Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

Suite à la page 2

=====

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

=====

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

=====

Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	1.0	12.8

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

=====

Section 6 -- MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

Suite à la page 3

=====
Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE
=====-----
CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

=====
Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE
=====-----
PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche sechée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

Suite à la page 4

=====

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

=====

Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	6.28 lb/gal	752 g/l
DENSITÉ	0.76	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 238 F	<-18 - 114 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	89 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)

Volatil Poids 57.97 % Moins d'eau et de solvants exemptés

=====

Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

=====

Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie, urinaire, cardio-vasculaire et reproductif.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanents du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Suite à la page 5

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
108-88-3	Toluène	LC50	RAT	4HR	4000 ppm
		LD50	RAT		5000 mg/kg
67-64-1	Acetone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5800 mg/kg

Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes donnies disponibles.

Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes donnies disponibles.

Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
108-88-3	Toluène	31	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

Suite à la page 6

=====
Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

10006
01 00=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

10006

Santé 2*
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

100S Blair

NOM DU FABRICANT

Dist. by:

Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
13	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
12	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
1	64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger		
		ACGIH TLV	300 ppm	12 mm
		OSHA PEL	300 ppm	
		OSHA PEL	400 ppm STEL	
2	100-41-4	Éthylbenzène		
		ACGIH TLV	100 ppm	7.1 mm
		ACGIH TLV	125 ppm STEL	
		OSHA PEL	100 ppm	
		OSHA PEL	125 ppm STEL	
9	1330-20-7	Xylène		
		ACGIH TLV	100 ppm	5.9 mm
		ACGIH TLV	150 ppm STEL	
		OSHA PEL	100 ppm	
		OSHA PEL	150 ppm STEL	
3	123-42-2	Alcool diacétonique		
		ACGIH TLV	50 ppm	1.2 mm
		OSHA PEL	50 ppm	
39	67-64-1	Acetone		
		ACGIH TLV	500 ppm	180 mm
		ACGIH TLV	750 ppm STEL	
		OSHA PEL	1000 ppm	
3	78-93-3	Butanone		
		ACGIH TLV	200 ppm	70 mm
		ACGIH TLV	300 ppm STEL	
		OSHA PEL	200 ppm	
		OSHA PEL	300 ppm STEL	

Suite à la page 2

3	108-10-1	Méthylisobutylcétone	ACGIH TLV	50	ppm	16 mm
			ACGIH TLV	75	ppm STEL	
			OSHA PEL	50	ppm	
			OSHA PEL	75	ppm STEL	
3	108-21-4	Acétate d'isopropyle	ACGIH TLV	250	ppm	47.5 mm
			ACGIH TLV	310	ppm STEL	
			OSHA PEL	250	ppm	
			OSHA PEL	310	ppm STEL	
3	628-63-7	Acetate de pentyle	ACGIH TLV	100	ppm	4 mm
			OSHA PEL	100	ppm	

Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucun exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

=====
 Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	0.9	12.8

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

=====
 Section 6 -- MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

=====
 Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

Suite à la page 4

=====
Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE
=====

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Suite à la page 5

=====
 Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	6.15 lb/gal	736 g/l
DENSITÉ	0.74	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 342 F	<-18 - 172 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	95 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)
 Volatil Poids 52.50 % Moins d'eau et de solvants exemptés

 =====
 Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable
 CONDITIONS À ÉVITER
 Aucun connu.
 INCOMPATIBILITÉ
 Aucun connu.
 PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION
 Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone
 POLYMÉRISATION DANGEREUSE
 Ne Peut Pas De Produire

 =====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES
 À partir de données expérimentales provenant d'études suffisantes menées chez les animaux et d'études insuffisantes menées chez humains, l'éthylbenzène est classifié par le CIRC comme étant possiblement carcinogène chez les humains (group 2B). On a constaté une augmentation de certains types de cancer, y compris des tumeurs du rein chez les rats et des tumeurs du poumon et du foie chez les souris, lorsque ces animaux ont été exposés à l'inhalation de concentrations élevées d'éthylbenzène à long terme. Toutefois, ces effets n'ont pas été observés chez les animaux exposés à de plus faibles concentrations d'éthylbenzène. Jusqu'à présent il n'y a aucune preuve suggérant que l'éthylbenzène provoque le cancer chez les humains.

La cétone méthyle éthyle peut accentuer les effets causés au système nerveux par d'autres solvants.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie, urinaire et reproductif.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanents du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Suite à la page 6

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
100-41-4	Éthylbenzène	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		3500 mg/kg
1330-20-7	Xylène	LC50	RAT	4HR	5000 ppm
		LD50	RAT		4300 mg/kg
123-42-2	Alcool diacétonique	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		4000. mg/kg
67-64-1	Acetone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5800 mg/kg
78-93-3	Butanone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		2740 mg/kg
108-10-1	Méthylisobutylcétone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		2080 mg/kg
108-21-4	Acétate d'isopropyle	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		3000 mg/kg
628-63-7	Acetate de pentyle	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		6500 mg/kg

Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes donnies disponibles.

Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

Suite à la page 7

=====
 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes donnies disponibles.

 =====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
100-41-4	Éthylbenzène	2	
1330-20-7	Xylène	9	
78-93-3	Butanone	3	
108-10-1	Méthylisobutylcétone	3	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

10506
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

10506

Santé 2
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

Blair Very Low

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
11	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
5	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
68	64-17-5	Éthanol		
		ACGIH TLV	1000 ppm	44 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
9	141-78-6	Acetate d'ethyle		
		ACGIH TLV	400 ppm	86 mm
		OSHA PEL	400 ppm	

=====
Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Contient des alcools et des acrylates pouvant être absorbés à travers de la peau.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

Suite à la page 2

=====

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	1.9	19.0

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

Section 6 -- MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

Suite à la page 3

=====
Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

=====
Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche sechée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

Suite à la page 4

=====

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

On recommande d'utiliser une crème protectrice sur la partie du corps exposé à ce produit.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	6.29 lb/gal	753 g/l
DENSITÉ	0.76	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 186 F	<-18 - 85 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	95 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)

Volatil Poids 93.56 % Moins d'eau et de solvants exemptés

Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie et de formation du sang.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Suite à la page 5

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64-17-5	Éthanol	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		7060 mg/kg
141-78-6	Acetate d'ethyle	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5600 mg/kg

Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes donnies disponibles.

Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes donnies disponibles.

Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
---------	------------------	---------	-----------

No ingredients in this product are subject to SARA 313 (40 CFR 372.65C) Supplier Notification

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

Suite à la page 6

=====
Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

10016
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

10016

Santé 2*
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

Blair Matte

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
13	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
12	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
1	64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger		
		ACGIH TLV	300 ppm	12 mm
		OSHA PEL	300 ppm	
		OSHA PEL	400 ppm STEL	
2	100-41-4	Éthylbenzène		
		ACGIH TLV	100 ppm	7.1 mm
		ACGIH TLV	125 ppm STEL	
		OSHA PEL	100 ppm	
		OSHA PEL	125 ppm STEL	
9	1330-20-7	Xylène		
		ACGIH TLV	100 ppm	5.9 mm
		ACGIH TLV	150 ppm STEL	
		OSHA PEL	100 ppm	
		OSHA PEL	150 ppm STEL	
3	123-42-2	Alcool diacétonique		
		ACGIH TLV	50 ppm	1.2 mm
		OSHA PEL	50 ppm	
39	67-64-1	Acetone		
		ACGIH TLV	500 ppm	180 mm
		ACGIH TLV	750 ppm STEL	
		OSHA PEL	1000 ppm	
3	78-93-3	Butanone		
		ACGIH TLV	200 ppm	70 mm
		ACGIH TLV	300 ppm STEL	
		OSHA PEL	200 ppm	
		OSHA PEL	300 ppm STEL	

Suite à la page 2

3	108-10-1	Méthylisobutylcétone	ACGIH TLV	50	ppm	16 mm
			ACGIH TLV	75	ppm STEL	
			OSHA PEL	50	ppm	
			OSHA PEL	75	ppm STEL	
3	108-21-4	Acétate d'isopropyle	ACGIH TLV	250	ppm	47.5 mm
			ACGIH TLV	310	ppm STEL	
			OSHA PEL	250	ppm	
			OSHA PEL	310	ppm STEL	
3	628-63-7	Acetate de pentyle	ACGIH TLV	100	ppm	4 mm
			OSHA PEL	100	ppm	

Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucun exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

=====
 Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	0.9	12.8

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

=====
 Section 6 -- MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

=====
 Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

Suite à la page 4

=====
Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE
=====

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Suite à la page 5

=====
 Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	6.15 lb/gal	736 g/l
DENSITÉ	0.74	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 342 F	<-18 - 172 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	95 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)
 Volatil Poids 52.50 % Moins d'eau et de solvants exemptés

 =====
 Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable
 CONDITIONS À ÉVITER
 Aucun connu.
 INCOMPATIBILITÉ
 Aucun connu.
 PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION
 Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone
 POLYMÉRISATION DANGEREUSE
 Ne Peut Pas De Produire

 =====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES
 À partir de données expérimentales provenant d'études suffisantes menées chez les animaux et d'études insuffisantes menées chez humains, l'éthylbenzène est classifié par le CIRC comme étant possiblement carcinogène chez les humains (group 2B). On a constaté une augmentation de certains types de cancer, y compris des tumeurs du rein chez les rats et des tumeurs du poumon et du foie chez les souris, lorsque ces animaux ont été exposés à l'inhalation de concentrations élevées d'éthylbenzène à long terme. Toutefois, ces effets n'ont pas été observés chez les animaux exposés à de plus faibles concentrations d'éthylbenzène. Jusqu'à présent il n'y a aucune preuve suggérant que l'éthylbenzène provoque le cancer chez les humains.

La cétone méthyle éthyle peut accentuer les effets causés au système nerveux par d'autres solvants.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie, urinaire et reproductif.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanents du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Suite à la page 6

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
100-41-4	Éthylbenzène	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		3500 mg/kg
1330-20-7	Xylène	LC50	RAT	4HR	5000 ppm
		LD50	RAT		4300 mg/kg
123-42-2	Alcool diacétonique	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		4000. mg/kg
67-64-1	Acetone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5800 mg/kg
78-93-3	Butanone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		2740 mg/kg
108-10-1	Méthylisobutylcétone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		2080 mg/kg
108-21-4	Acétate d'isopropyle	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		3000 mg/kg
628-63-7	Acetate de pentyle	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		6500 mg/kg

Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes donnies disponibles.

Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

Suite à la page 7

=====
 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes donnies disponibles.

 =====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
100-41-4	Éthylbenzène	2	
1330-20-7	Xylène	9	
78-93-3	Butanone	3	
108-10-1	Méthylisobutylcétone	3	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

80916
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

80916

Santé 2
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

809 Blair

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
14	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
14	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
3	64742-89-8	Solvant naphta aliphatique léger		
		ACGIH TLV	100 ppm	53 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
4	64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger		
		ACGIH TLV	300 ppm	12 mm
		OSHA PEL	300 ppm	
		OSHA PEL	400 ppm STEL	
6	64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen		
		ACGIH TLV	100 ppm	2 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
20	108-88-3	Toluène		
		ACGIH TLV	50 ppm (Peau)	22 mm
		OSHA PEL	100 ppm (Peau)	
		OSHA PEL	150 ppm (Peau) STEL	
30	67-64-1	Acetone		
		ACGIH TLV	500 ppm	180 mm
		ACGIH TLV	750 ppm STEL	
		OSHA PEL	1000 ppm	

=====
Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Suite à la page 2

=====

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	0.9	12.8

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

Suite à la page 3

=====
Section 6 -- MARCHE Á SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL
=====-----
MESURES Á PRENDRE LORSQUE DES MATIÉRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

=====
Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DI LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

=====
Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

Suite à la page 4

=====

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	5.97 lb/gal	715 g/l
DENSITÉ	0.72	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 395 F	<-18 - 201 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	95 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)	Volatil Poids 63.12 % Moins d'eau et de solvants exemptés	

Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

Suite à la page 5

=====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie, urinaire, cardio-vasculaire et reproductif.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanents du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64742-89-8	Solvant naphta aliphatique léger	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
108-88-3	Toluène	LC50	RAT	4HR	4000 ppm
		LD50	RAT		5000 mg/kg
67-64-1	Acetone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5800 mg/kg

 Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes données disponibles.

 Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

Suite à la page 6

=====
 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes donnies disponibles.

 =====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
108-88-3	Toluène	20	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

70016
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

70016

Santé 2
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

700 Blair Spray

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
14	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
14	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
20	64742-89-8	Solvant naphta aliphatique léger		
		ACGIH TLV	100 ppm	53 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
5	108-88-3	Toluène		
		ACGIH TLV	50 ppm (Peau)	22 mm
		OSHA PEL	100 ppm (Peau)	
		OSHA PEL	150 ppm (Peau) STEL	
28	67-63-0	Propan-2-ol		
		ACGIH TLV	400 ppm	33 mm
		ACGIH TLV	500 ppm STEL	
		OSHA PEL	400 ppm	
		OSHA PEL	500 ppm STEL	
15	67-64-1	Acetone		
		ACGIH TLV	500 ppm	180 mm
		ACGIH TLV	750 ppm STEL	
		OSHA PEL	1000 ppm	

=====
Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Suite à la page 2

=====

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	1.0	12.8

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

Suite à la page 3

=====
Section 6 -- MARCHE Á SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL
=====-----
MESURES Á PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

=====Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DI LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparution de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

=====Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

Suite à la page 4

=====

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	5.75 lb/gal	688 g/l
DENSITÉ	0.69	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 238 F	<-18 - 114 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	97 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)		
Volatil Poids	81.44 %	Moins d'eau et de solvants exemptés

Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

Suite à la page 5

=====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner demauvaises conséquences aux systèmesdu
fois,urinaire,cardio-vasculaire etreproductif.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64742-89-8	Solvant naphta aliphatique leger	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
108-88-3	Toluène	LC50	RAT	4HR	4000 ppm
		LD50	RAT		5000 mg/kg
67-63-0	Propan-2-ol	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5045 mg/kg
67-64-1	Acetone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5800 mg/kg

 Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes donnies disponibles.

 Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Eliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes donnies disponibles.

Suite à la page 6

=====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
108-88-3	Toluène	5	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

00800
01 00=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

00800

Santé 2
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

Blair Gloss Varnish

NOM DU FABRICANT

Dist. by:

Creative Chemical Solutions Ltd.

Cleveland, OH 44128

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
14	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
14	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
20	64742-89-8	Solvant naphta aliphatique léger		
		ACGIH TLV	100 ppm	53 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
20	64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger		
		ACGIH TLV	300 ppm	12 mm
		OSHA PEL	300 ppm	
		OSHA PEL	400 ppm STEL	
9	64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen		
		ACGIH TLV	100 ppm	2 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
2	108-88-3	Toluène		
		ACGIH TLV	50 ppm (Peau)	22 mm
		OSHA PEL	100 ppm (Peau)	
		OSHA PEL	150 ppm (Peau) STEL	
9	67-64-1	Acetone		
		ACGIH TLV	500 ppm	180 mm
		ACGIH TLV	750 ppm STEL	
		OSHA PEL	1000 ppm	

=====
Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Suite à la page 2

=====

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	0.9	12.8

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

Suite à la page 3

=====
Section 6 -- MARCHE Á SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL
=====-----
MESURES Á PRENDRE LORSQUE DES MATIÉRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

=====
Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DI LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparution de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

=====
Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

Suite à la page 4

=====

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	5.77 lb/gal	691 g/l
DENSITÉ	0.69	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 395 F	<-18 - 201 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	94 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)

Volatil Poids 82.02 % Moins d'eau et de solvants exemptés

Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

Suite à la page 5

=====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie, urinaire, cardio-vasculaire et reproductif.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient					
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
64742-89-8	Solvant naphta aliphatique léger	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
108-88-3	Toluène	LC50	RAT	4HR	4000	ppm
		LD50	RAT		5000	mg/kg
67-64-1	Acetone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		5800	mg/kg

 Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes données disponibles.

 Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

Suite à la page 6

=====
 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes donnies disponibles.

 =====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
108-88-3	Toluène	2	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

30116
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

30116

Santé 2*
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

Blair Matte Varnish

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
14	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
13	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
22	110-54-3	Hexane		
		ACGIH TLV	50 ppm	127 mm
		OSHA PEL	50 ppm	
19	107-83-5	Isohexane Isomers		
		ACGIH TLV	500 ppm	317 mm
		ACGIH TLV	1000 ppm STEL	
		OSHA PEL	500 ppm	
		OSHA PEL	1000 ppm STEL	
10	64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen		
		ACGIH TLV	100 ppm	2 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
10	8006-64-2	Turpentine		
		ACGIH TLV	100 ppm	4 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
1	110-82-7	Cyclohexane		
		ACGIH TLV	100 ppm	100 mm
		OSHA PEL	300 ppm	
5	67-63-0	Propan-2-ol		
		ACGIH TLV	400 ppm	33 mm
		ACGIH TLV	500 ppm STEL	
		OSHA PEL	400 ppm	
		OSHA PEL	500 ppm STEL	

Suite à la page 2

=====
 Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

 =====
 Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

 =====
 Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR

Propellant < 0 F

LIE

LSE

0.8

12.7

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

Suite à la page 3

=====
MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

Section 6 -- MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

Suite à la page 4

=====

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	5.56 lb/gal	666 g/l
DENSITÉ	0.67	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 395 F	<-18 - 201 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	96 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)	Volatil Poids 94.10 % Moins d'eau et de solvants exemptés	

Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

Suite à la page 5

=====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition à l'hexane prolongée et répétée, peut endommager le tissu nerveux des bras et des jambes (neuropathie périphérique), entraînant comme conséquence, la faiblesse des muscles et la perte de sensation. La présence de la cétone méthyle éthyle peut accentuer ces conséquences.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie et urinaire.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanents du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
110-54-3	Hexane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		28700 mg/kg
107-83-5	Isohexane Isomers	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
8006-64-2	Turpentine	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
110-82-7	Cyclohexane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
67-63-0	Propan-2-ol	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5045 mg/kg

 Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes données disponibles.

=====
 Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

 =====
 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes données disponibles.

 =====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
110-54-3	Hexane	22	
110-82-7	Cyclohexane	1	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

20016
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

20016

Santé 2
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

Blair Gloss Clear

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
14	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
13	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
17	108-88-3	Toluène		
		ACGIH TLV	50 ppm (Peau)	22 mm
		OSHA PEL	100 ppm (Peau)	
		OSHA PEL	150 ppm (Peau) STEL	
3	64742-94-5	Medium Aromatic Hydrocarbons		
		ACGIH TLV	Pas Disponible	0.12 mm
		OSHA PEL	Pas Disponible	
41	67-64-1	Acetone		
		ACGIH TLV	500 ppm	180 mm
		ACGIH TLV	750 ppm STEL	
		OSHA PEL	1000 ppm	
4	763-69-9	3-Éthoxypropionate d'éthyle		
		ACGIH TLV	Pas Disponible	1.11 mm
		OSHA PEL	Pas Disponible	

=====
Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Suite à la page 2

=====

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	0.8	12.8

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

Suite à la page 3

=====
Section 6 -- MARCHE Á SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL
=====-----
MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

=====
Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE
=====-----
CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DI LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

=====
Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE
=====-----
PRÉCAUTIONS Á PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

=====

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	6.08 lb/gal	728 g/l
DENSITÉ	0.73	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 415 F	<-18 - 212 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	94 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)		
Volatil Poids	50.94 %	Moins d'eau et de solvants exemptés

Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

Suite à la page 5

=====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner demauvaises conséquences aux systèmesdu
fois,urinaire,cardio-vasculaire etreproductif.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
108-88-3	Toluène	LC50	RAT	4HR	4000 ppm
		LD50	RAT		5000 mg/kg
64742-94-5	Medium Aromatic Hydrocarbons	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
67-64-1	Acetone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5800 mg/kg
763-69-9	3-Éthoxypropionate d'éthyle	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5000 mg/kg

 Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes donnies disponibles.

 Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes donnies disponibles.

Suite à la page 6

=====
Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION
=====

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
108-88-3	Toluène	17	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

=====
Section 16 -- AUTRES DONNÉES
=====

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

20116
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

20116

Santé 2
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

Blair Matte Spray Clear

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
14	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
14	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
3	64742-89-8	Solvant naphta aliphatique léger		
		ACGIH TLV	100 ppm	53 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
4	64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger		
		ACGIH TLV	300 ppm	12 mm
		OSHA PEL	300 ppm	
		OSHA PEL	400 ppm STEL	
6	64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen		
		ACGIH TLV	100 ppm	2 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
20	108-88-3	Toluène		
		ACGIH TLV	50 ppm (Peau)	22 mm
		OSHA PEL	100 ppm (Peau)	
		OSHA PEL	150 ppm (Peau) STEL	
30	67-64-1	Acetone		
		ACGIH TLV	500 ppm	180 mm
		ACGIH TLV	750 ppm STEL	
		OSHA PEL	1000 ppm	

=====
Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Suite à la page 2

=====

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
Propellant < 0 F	0.9	12.8

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

Suite à la page 3

=====
Section 6 -- MARCHE Á SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL
=====-----
MESURES Á PRENDRE LORSQUE DES MATIÉRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

=====Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DI LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparution de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

=====Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS Á PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

Suite à la page 4

=====

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	5.97 lb/gal	715 g/l
DENSITÉ	0.72	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 395 F	<-18 - 201 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	95 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)		
Volatil Poids	63.12 %	Moins d'eau et de solvants exemptés

Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

Suite à la page 5

=====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie, urinaire, cardio-vasculaire et reproductif.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient					
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
64742-89-8	Solvant naphta aliphatique léger	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
64742-89-8	Solvant Naphta Aliphatique Léger	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		Pas Disponible	
108-88-3	Toluène	LC50	RAT	4HR	4000	ppm
		LD50	RAT		5000	mg/kg
67-64-1	Acetone	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible	
		LD50	RAT		5800	mg/kg

 Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes données disponibles.

 Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

Suite à la page 6

=====
 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes donnies disponibles.

 =====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
108-88-3	Toluène	20	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

30016
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

30016

Santé 2*
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

Blair Gloss Damar

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
14	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
13	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
22	110-54-3	Hexane		
		ACGIH TLV	50 ppm	127 mm
		OSHA PEL	50 ppm	
21	107-83-5	Isohexane Isomers		
		ACGIH TLV	500 ppm	317 mm
		ACGIH TLV	1000 ppm STEL	
		OSHA PEL	500 ppm	
		OSHA PEL	1000 ppm STEL	
7	64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen		
		ACGIH TLV	100 ppm	2 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
10	8006-64-2	Turpentine		
		ACGIH TLV	100 ppm	4 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
1	110-82-7	Cyclohexane		
		ACGIH TLV	100 ppm	100 mm
		OSHA PEL	300 ppm	
5	67-63-0	Propan-2-ol		
		ACGIH TLV	400 ppm	33 mm
		ACGIH TLV	500 ppm STEL	
		OSHA PEL	400 ppm	
		OSHA PEL	500 ppm STEL	

Suite à la page 2

=====
 Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

 =====
 Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

 =====
 Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR

Propellant < 0 F

LIE

LSE

0.8

12.7

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

Suite à la page 3

=====
MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

Section 6 -- MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

Suite à la page 4

=====

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	5.55 lb/gal	665 g/l
DENSITÉ	0.67	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 395 F	<-18 - 201 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	96 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)		
Volatil Poids	93.37 %	Moins d'eau et de solvants exemptés

Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

Suite à la page 5

=====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition à l'hexane prolongée et répétée, peut endommager le tissu nerveux des bras et des jambes (neuropathie périphérique), entraînant comme conséquence, la faiblesse des muscles et la perte de sensation. La présence de la cétone méthyle éthyle peut accentuer ces conséquences.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie et urinaire.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanents du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
110-54-3	Hexane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		28700 mg/kg
107-83-5	Isohexane Isomers	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
8006-64-2	Turpentine	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
110-82-7	Cyclohexane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
67-63-0	Propan-2-ol	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5045 mg/kg

 Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes données disponibles.

=====
 Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

 =====
 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes données disponibles.

 =====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
110-54-3	Hexane	22	
110-82-7	Cyclohexane	1	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

40016
01 00

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

40016

Santé 2*
Inflammabilité 4
Réactivité 0

NOM DU PRODUIT

Blair Retouch Damar

NOM DU FABRICANT

Dist. by:
Creative Chemical Solutions Ltd.
Cleveland, OH 44128

NO. DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE
(216) 566-2917

DATE DE PRÉPARATION

30-MAR-05

NO. DE TÉLÉPHONE ORDINAIRE
(866) 833-7797

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

% EN POIDS	CAS No.	INGRÉDIENT	UNITÉS	PRESSION VAPEUR
14	74-98-6	Propane		
		ACGIH TLV	2500 ppm	760 mm
		OSHA PEL	1000 ppm	
13	106-97-8	Butane		
		ACGIH TLV	800 ppm	760 mm
		OSHA PEL	800 ppm	
22	110-54-3	Hexane		
		ACGIH TLV	50 ppm	127 mm
		OSHA PEL	50 ppm	
21	107-83-5	Isohexane Isomers		
		ACGIH TLV	500 ppm	317 mm
		ACGIH TLV	1000 ppm STEL	
		OSHA PEL	500 ppm	
		OSHA PEL	1000 ppm STEL	
7	64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen		
		ACGIH TLV	100 ppm	2 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
10	8006-64-2	Turpentine		
		ACGIH TLV	100 ppm	4 mm
		OSHA PEL	100 ppm	
1	110-82-7	Cyclohexane		
		ACGIH TLV	100 ppm	100 mm
		OSHA PEL	300 ppm	
5	67-63-0	Propan-2-ol		
		ACGIH TLV	400 ppm	33 mm
		ACGIH TLV	500 ppm STEL	
		OSHA PEL	400 ppm	
		OSHA PEL	500 ppm STEL	

Suite à la page 2

=====
 Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.

La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

EFFET DE LA SUREXPOSITION

YEUX: Irritation des YEUX.

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.

INHALATION: Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉICITÉ

Voir la Section 11.

 =====
 Section 4 -- PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.
Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne à vomir.
Aller voir un médecin immédiatement.

 =====
 Section 5 -- MESURES EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR

Propellant < 0 F

LIE

LSE

0.8

12.7

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

Suite à la page 3

=====
MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

Section 6 -- MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

Section 7 -- MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE

Pas Disponible

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

Tenir loin de la chaleur, étincelles et de flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement et s'enflammer et causer une explosion.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Contenu sous pression. Ne pas ouvrir, incinérer ou exposer à des températures au dessus de 120 Fahrenheit. La chaleur des rayons du soleil, des radiateurs, des réchauds, de l'eau chaude, ou provenant de toute autre source, peut provoquer l'explosion du contenant. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

Section 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

Suite à la page 4

=====
 PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Aucun n'est exigé pour l'application normale des produits aérosol, lorsqu'on n'attend qu'un minimum de contact avec la peau. Pour un contact prolongé et répété, portez des gants résistants aux produits chimiques.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES PRÉCAUTIONS

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

=====
 Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POIDS DU PRODUIT	5.55 lb/gal	665 g/l
DENSITÉ	0.67	
COURBE D'ÉBULLITION	<0 - 395 F	<-18 - 201 C
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	96 %	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus vite que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	
pH	7.0	
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)	Volatil Poids 93.37 % Moins d'eau et de solvants exemptés	

=====
 Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ -- Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

Suite à la page 5

=====
 Section 11 -- DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

L'exposition à l'hexane prolongée et répétée, peut endommager le tissu nerveux des bras et des jambes (neuropathie périphérique), entraînant comme conséquence, la faiblesse des muscles et la perte de sensation. La présence de la cétone méthyle éthyle peut accentuer ces conséquences.

L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie et urinaire.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanents du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CAS No.	Ingredient				
74-98-6	Propane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
106-97-8	Butane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
110-54-3	Hexane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		28700 mg/kg
107-83-5	Isohexane Isomers	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
64742-88-7	Solvant Naphta Aliphatique Moyen	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
8006-64-2	Turpentine	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
110-82-7	Cyclohexane	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		Pas Disponible
67-63-0	Propan-2-ol	LC50	RAT	4HR	Pas Disponible
		LD50	RAT		5045 mg/kg

 Section 12 -- DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucunes données disponibles.

=====
 Section 13 -- DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act" (RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Ne pas incinérer. Éliminer la pression dans le contenant. Se débarrasser du contenu conformément aux lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

 =====
 Section 14 -- DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Aucunes données disponibles.

 =====
 Section 15 -- DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR

CAS No.	CHIMIQUE/COMPOSÉ	% by WT	% Element
110-54-3	Hexane	22	
110-82-7	Cyclohexane	1	

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

 =====
 Section 16 -- AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.